

**Revisiter les référentiels technico-économiques et explorer les dynamiques de changement  
Chantier n°2.2 - Renforcer le lien entre recherche et acteurs du terrain**

**Objectif général**

Pour réussir la transition écologique de l'agriculture et développer la performance économique, il est opportun de mobiliser les acteurs européens, nationaux et régionaux, publics et privés, tout au long de la chaîne de la recherche et de l'innovation autour de ces objectifs, dans le but de favoriser la R&D et l'innovation, en coordonnant les investissements et en mobilisant la demande : c'est le rôle prévu par la Commission Européenne pour le dispositif Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI), en particulier celui dédié à l'agriculture durable.

Les Réseaux Mixtes Technologiques (RMT) mis en place par le ministère par appels à projets font l'objet d'une réflexion pour éventuellement rejoindre cette dynamique où émergent des réseaux thématiques européens.

L'un des chantiers du PNDAR 2014-2020 relève de cet objectif, à savoir : définir et mettre en oeuvre une stratégie pour la validation des résultats et leur diffusion vers les utilisateurs finaux, et favoriser la remontée des innovations issues du terrain vers la recherche.

Grâce à ces partenariats, les connaissances issues de l'expérimentation pourront être validées et diffusées. Des projets tendant à mieux valoriser et intégrer les connaissances issues de programmes de recherche faciliteront ce processus, ainsi que le développement de réseaux de mise à l'épreuve, valorisation et déploiement de techniques ou systèmes de production, tels que DEPHY Ecophyto.

Un travail spécifique concernant les départements d'outre-mer (DOM) doit par ailleurs être conduit, en lien avec le chantier relatif à la mise en oeuvre du projet agro-écologique dans les DOM et en s'appuyant sur les réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA).

Indicateurs de résultat :

- Animation nationale MAAF dans le cadre du programme spécifique du réseau rural national,
- Plan d'actions en cours de mise en oeuvre (séminaire PEI et comités consultatifs .....),
- Proposition d'un formalisme de collecte et de mutualisation de produits de la recherche à partir du groupe AKIS de SCAR dans le cadre du PEI,
- Conception d'outils pour la promotion des activités de recherche des lycées agricoles, auprès des acteurs de la Recherche et du développement en AB,
- Participation très active de l'ACTA à plusieurs actions du plan Ecophyto, comme coordonnateur ECOPHYTOPIC, Dephy EXPE, formation des formateurs, ...

**Action 1 : mettre en place en France le partenariat européen pour l'innovation pour une agriculture durable en l'axant autour des objectifs du projet agro-écologique**

Principe de l'action :

Le partenariat européen d'innovation (PEI) vise, pour une thématique donnée, à :

- mobiliser les acteurs européens, nationaux et régionaux, publics et privés, tout au long de la chaîne de la recherche et de l'innovation autour d'objectifs bien définis dans des domaines visant à accompagner l'agriculture dans son évolution vers la triple performance (économique, environnementale et sociétale) ;

- favoriser la R&D et l'innovation en tenant compte directement des attentes des agriculteurs et en encourageant leur participation dans les processus de recherche, d'innovation et d'acquisition de compétences.

Le PEI a ainsi pour objectif de créer du lien entre les différents acteurs et d'assurer la visibilité réciproque des actions engagées par chacun concernant l'innovation. Il est important d'encourager la mobilisation des acteurs professionnels et de la recherche à répondre aux appels à projet de Horizon 2020 de type PEI qui sont déjà ouverts à soumission.

Par ailleurs, il s'agira d'organiser le pilotage du PEI au sein du réseau rural entre ministère de l'agriculture (MAAF) et assemblée des régions de France (ARF), avec le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Les administrations centrales du ministère, en lien avec l'ARF et le CGET, organiseront notamment un appel à candidature pour qu'un opérateur ou un groupement d'opérateurs assure l'animation nationale du PEI avec un pilotage MAAF.

La phase opérationnelle sera sous la responsabilité des Régions, qui, en tant qu'autorité de gestion du FEADER, seront en charge de la sélection et du financement des Groupes opérationnels, vecteurs d'innovation et de transfert auprès des agriculteurs.

Actualisation : il a été décidé par les administrations centrales du ministère, en lien avec l'ARF et le CGET, de ne pas organiser d'appel à candidature pour qu'un opérateur ou un groupement d'opérateurs assure l'animation nationale du PEI avec un pilotage MAAF. En lieu et place, la DGPE a mis en place, en partenariat avec la DGER, une animation nationale du PEI financée par des fonds FEADER dans le cadre du programme spécifique du réseau rural national. Cette animation nationale a défini un plan d'actions pour 2016 qui est en train d'être mis en œuvre (séminaire PEI et comités consultatifs .....).

#### Calendrier de réalisation :

Date	2014	2015	2016
Etape		Animation nationale MAAF dans le cadre du programme spécifique du réseau rural national	Plan d'actions en cours de mise en œuvre (séminaire PEI et comités consultatifs .....)

#### Indicateurs de suivi/réalisation :

- Animation nationale MAAF dans le cadre du programme spécifique du réseau rural national
- Plan d'actions en cours de mise en œuvre (séminaire PEI et comités consultatifs .....)

## **Action 2 : validation et diffusion des connaissances**

#### Principe de l'action :

Grâce aux partenariats du PEI, les connaissances issues de l'expérimentation pourront être validées et diffusées.

L'un des chantiers du PNDAR 2014-2020 relève de cet objectif, à savoir : définir et mettre en œuvre une stratégie pour la validation des résultats et leur diffusion vers les utilisateurs finaux. Des projets tendant à mieux valoriser et intégrer les connaissances issues de programmes de recherche faciliteront ce processus, ainsi que le développement de réseaux de mise à l'épreuve, valorisation, et déploiement tels que DEPHY Ecophyto.

### **Action 2.1. Mise en œuvre du chantier n°2 du PNDAR 2014-2020, relatif à la définition d'une stratégie de validation des résultats issus des expérimentations, projets et expériences de terrain et à leur diffusion**

Il s'agit de définir et mettre en œuvre une stratégie pour :

- la validation des résultats issus des expérimentations, projets et expériences de terrain ;
- leur diffusion vers les utilisateurs finaux, les opérateurs intermédiaires, ainsi que l'enseignement agricole en intégrant à la fois les aspects techniques, économiques et sociologiques ;
- la remontée des innovations issues du terrain vers la recherche.

Actualisation : au sein du groupe de travail AKIS de SCAR, où le concept du PEI est travaillé, un formalisme de collecte et de mutualisation de produits de la recherche a été proposé. Les méthodologies de travail du PEI tendent à proposer des éléments de solution.

### **Action 2.2. Exemple de projet de valorisation de résultats : le projet ValoMieux en agriculture biologique. **ACHEVE****

Ce projet associe des partenaires nationaux (Formabio, ABioDoc) et de deux territoires, le Massif Central et la Bretagne (Pôle Bio Massif Central, Inter Bio Bretagne, 10 lycées agricoles impliqués en AB). Ce projet financé par le CASDAR vise à produire des outils innovants, notamment un guide de préconisations, pour une valorisation et une intégration efficaces des connaissances issues de programmes de recherche. Une attention particulière est accordée à l'intégration des acteurs de l'enseignement agricole (responsables des exploitations et équipes pédagogiques) dans les projets de recherche.

Les partenaires de VALOMIEUX, avec l'appui des 10 lycées de Bretagne et de Massif Central partenaires du projet, ont travaillé à la conception d'outils pour la promotion des activités de recherche des lycées agricoles, auprès des acteurs de la Recherche et du développement en AB.

### **Action 2.3. Transfert des résultats de la recherche et valorisation des travaux au travers du réseau DEPHY Ecophyto**

Le réseau DEPHY contient deux volets : un réseau de 1900 exploitations agricoles engagées volontairement dans une démarche de réduction de l'usage des pesticides (FERME) et un réseau d'expérimentations (EXPE). Ce dernier est composé de plus de 40 projets mobilisant 170 sites expérimentaux répartis en France métropolitaine et dans les DOM et qui couvrent la diversité des filières végétales françaises. Ils permettent de tester des systèmes ambitieux comportant une prise de risque avant de les mettre en œuvre dans les exploitations. EXPE contribue ainsi, au sein de cette action 3.3 à transférer des résultats de la recherche vers les acteurs du développement agricole. Le réseau des FERMES DEPHY développe des systèmes économes et performants à partir de méthodes de conception, d'échanges, de ressources au sein desquelles les EXPE tiennent évidemment une place de premier choix.

Ce réseau est complété par un réseau de 42 fermes de lycées agricoles. Le travail mené en 2013 a permis de repérer des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires et économiquement

performants (SCEP), et de les décrire sous forme de fiches synthétiques. Il s'inscrit dans un programme plus large d'acquisition de références.

Pour valoriser et transférer ces travaux, une diversification des modes de diffusion est nécessaire : rencontres, visites, formation, TIC... ainsi que l'accompagnement individuel et des groupes de professionnels.

L'ACTA a eu une participation très active à plusieurs actions du plan Ecophyto, comme coordonnateur ECOPHYTOPIC, Dephy EXPE, formation des formateurs, ...

Calendrier de réalisation :

Date	2014	2015	2016
2.1. Étape	Saisine du GIS Relance Agronomique pour cahier des charges : non, travail au sein de SCAR	implémentation de méthodologie du groupe AKIS	Suite implémentation de méthodologie du groupe AKIS
2.2. Étape	Bilan. Diagnostic de situation : fait	conception d'outils pour la promotion des activités de recherche des lycées agricoles	Valorisation des résultats
2.3. Étape	Réunion de cadrage pour l'articulation entre recherche et acteurs du terrain (recherche, réseau DEPHY Ecophyto et lycées agricoles) : fait	coordonnateur ECOPHYTOPIC, Dephy EXPE, formation des formateurs,	Suite de l'action

Indicateurs de suivi/réalisation :

- Proposition d'un formalisme de collecte et de mutualisation de produits de la recherche à partir du groupe AKIS de SCAR dans le cadre du PEI,
- Conception d'outils pour la promotion des activités de recherche des lycées agricoles, auprès des acteurs de la Recherche et du développement en AB,
- Participation très active de l'ACTA à plusieurs actions du plan Ecophyto, comme coordonnateur ECOPHYTOPIC, Dephy EXPE, formation des formateurs, ...

**Articulation de ce chantier avec les plans**

Pour tous les plans : l'action 2.1., « mise en œuvre du chantier n°2 du PNDAR 2014-2020, relatif à la définition d'une stratégie de validation des résultats issus des expérimentations, projets et expériences de terrain et à leur diffusion », tend à améliorer la valorisation des résultats de la recherche.

L'action 2-3 du plan Ecophyto « Transfert des résultats de la recherche et valorisation des travaux au travers du réseau DEPHY Ecophyto », permet de mutualiser des références pour stimuler l'innovation en vue de réduire l'usage des pesticides.

L'action 2-2 du programme Ambition bio « Exemple de projet de valorisation de résultats : le projet ValoMieux en agriculture biologique », est un outil efficace pour diffuser des résultats de recherche et favoriser ainsi le développement de l'agriculture biologique .